



SCORE CARD

TAPIS JORDAN
MOQUETTE-PARQUET
MONTHÉY
www.tapis-jordan.ch

Règles locales

HORS LIMITES ET LIMITES DU PARCOURS (règle 18-2)

- Zones délimitées par des piquets blancs et verts par les limites du parcours.
- Durant le jeu du trou n°6, le côté droit du trou, délimité par des piquets blancs et verts
- Durant le jeu du trou N°11, le côté gauche du trou, délimité par des piquets blancs et verts
- Ces piquets sont considérés comme des éléments de limite durant le jeu des trous 6 et 11. Pour tous les autres trous, ce sont des obstructions inamovibles (règle 16-1).

GREENS

- Les greens des trous N°9 et N°18 sont considérés comme un seul green. Le joueur ne peut pas prendre de dégagement pour mauvais green.

ZONES DE JEU INTERDIT

- Pendant le jeu du trou N°7, la zone à gauche du trou délimitée par des piquets rouges et verts, est une zone de jeu interdit dans une zone à pénalité (règle 17-1).
- Massifs de fleurs et arbustes d'ornement
- Jeunes arbres avec tuteurs : si la balle d'un joueur repose, touche ou interfère avec le stance du joueur ou son swing intentionnel, le joueur doit se dégager sans pénalité (Règle 16.1 f)

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS ET ELEMENTS PARTIE INTEGRANTE

Sont des éléments partie intégrante du parcours:

- Station de pompage aux trous N° 3, 4, 8 et 16
- Filets de protection ainsi que leurs dispositifs d'amarrage
- Zone en gravier au trou N°16

Sont des conditions anormales du parcours

- Installations d'arrosage automatique, bouches d'eau et fontaines
- Chemins asphaltés et en terre
- Accès gravillonnés
- Passages avec revêtement alvéolaire
- Toutes les zones recouvertes de copeaux de bois autour des arbustes et arbres.
- Toutes les zones à proximité des jeunes pousses récemment plantées.
- Les piquets blancs et verts à droite du trou N°7 et à gauche du trou N°10 sont considérés comme des obstructions inamovibles

DISPOSITIONS RELATIVES A LA CADENCE DE JEU

Lors d'une compétition, si un groupe termine le tour derrière le groupe précédent avec un intervalle de temps supérieur à 30 minutes et plus que 04 heures 30 minutes après l'heure de départ, tous les joueurs sont sujets à une pénalité d'un coup.

PENALITES POUR INFRACTION AUX REGLES LOCALES

Perte du trou en Match-Play, 2 coups en Stroke-Play



Joueur

Départ / Date

HD/CR

		Blanc	Jaune	Bleu	Rouge	Hcp	Par	Joueur				
	1	353	325	315	259	10	4					
	2	267	245	235	213	16	4					
	3	181	163	157	140	6	3					
	4	277	251	245	197	8	4					
	5	305	283	270	249	2	4					
	6	304	280	270	251	14	4					
	7	136	125	116	110	18	3					
	8	470	445	416	394	4	5					
	9	348	317	305	271	12	4					
	Out	2641	2434	2329	2084		35					
	10	340	296	290	272	9	4					
	11	359	319	309	262	7	4					
	12	152	145	135	125	13	3					
	13	525	490	462	430	3	5					
	14	392	371	350	315	1	4					
	15	120	110	105	100	17	3					
	16	514	475	450	415	5	5					
	17	140	130	120	115	15	3					
	18	360	325	309	285	11	4					
	In	2902	2661	2530	2339		35					
	Tot.	5543	5095	4859	4423		70					

Signature joueur

Signature marqueur



Parcours

GOLF CLUB DE SION

Blanc CR : 69,1 / Slope : 120
Jaune CR : 67,0 / Slope : 118
Bleu CR : 70,9 / Slope : 123
Rouge CR : 68,2 / Slope : 119

Distances

Les distances à l'entrée du green sont indiquées par des bornes de couleur sur le terrain :

- 200 m
- ≡ 135 m
- 100 m
- 50 m

Position des drapeaux

- front / devant
- center / milieu
- back / fond

Restaurant

Commandez vos sandwichs et boissons pour votre turn au 027 203 79 03



Tél: 027 203 79 00

info@golfclubSION.ch

www.golfclubSION.ch